



## COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Séance du conseil municipal du 9 août 2021

**COATICOOK, le 9 août 2021** – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

#### Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les employés de la division voirie s'affairent au remplacement de ponceaux, au marquage ponctuel de la chaussée, au nettoyage des puisards et à l'élagage le long des chemins ruraux ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook poursuivent le raccordement de nouveaux clients, ils procèdent au remplacement de poteaux, ils travaillent sur l'éclairage des parcs McAuley et Yvon-Lemieux ainsi qu'au branchement d'antennes pour le wifi public ;
- Division des infrastructures, l'équipe a procédé à l'installation, la réparation ou la localisation de branchements de services. Elle a poursuivi ses vérifications et la réparation des bornes-fontaines ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, les équipes ont fait des travaux de correctif et de relocalisation de caméra afin d'assurer un meilleur contrôle de nos lieux publics. Ils font actuellement des travaux d'élagage de la piste cyclable.

#### Urbanisme et environnement

Approbation de la nouvelle entente concernant l'exploitation d'un lieu d'enfouissement technique et la gestion de matières résiduelles et remplaçant l'entente intermunicipale concernant l'exploitation d'un lieu régional d'enfouissement sanitaire des déchets solides de la région de Coaticook

Les municipalités représentées au conseil d'administration de la Régie sont présentement parties à l'entente intermunicipale concernant l'exploitation d'un lieu régional d'enfouissement sanitaire des déchets solides et créant la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook. Des modifications à l'entente initiale intervenue le 16 février 1982 doivent être apportées pour mieux refléter la réalité et les attentes des municipalités membres. Les municipalités jugent opportun de remplacer l'entente originale et ses modifications par une nouvelle entente. Les municipalités de Saint-Malo et de Martinville désirent faire partie de la Régie. Le lieu régional d'enfouissement sanitaire des déchets solides comporte désormais un lieu d'enfouissement sanitaire fermé, un lieu d'enfouissement technique, auquel se sont ajoutées la plateforme de compostage et l'unité de traitement des boues de fosses septiques. Le conseil d'administration de la Régie a approuvé ce 30 juin 2021 la nouvelle entente. Il a donné son accord et recommande l'adhésion des municipalités de Martinville et de St-Malo dans cette dernière. Le conseil municipal de Coaticook autorise la conclusion de cette entente avec les vingt-et-une (21) autres municipalités désignées.

## **Services extérieurs**

### Autorisation au chef de division d'Hydro-Coaticook à déposer une demande dans le cadre du Programme de subvention pour l'installation de bornes de recharge sur rue

Il existe un Programme de subvention pour l'installation de bornes de recharge sur rue pour les municipalités du Québec souhaitant améliorer l'offre de recharge de véhicules électriques au centre-ville et dans les quartiers densément peuplés. La Ville de Coaticook souhaite installer une borne de recharge sur la rue Adams près de l'intersection de la rue Child, du côté du Parc Chartier, d'ici l'automne 2022. Il est de l'intérêt de la Ville de Coaticook d'offrir plus d'endroits et d'espaces pour faire la recharge de véhicule électrique afin d'offrir un meilleur service de recharge et d'avoir une image environnementale verte. Les élus autorisent le chef de division d'Hydro-Coaticook à déposer une demande dans le cadre du Programme de subvention pour l'installation de bornes de recharge sur rue.

### Réquisition pour les honoraires professionnels d'un arpenteur-géomètre pour la réfection des rues de l'Union et Norton

La Ville de Coaticook aura besoin des services d'un arpenteur-géomètre pour la réfection des rues de l'Union et Norton. La municipalité a reçu deux offres, mais a retenu la plus basse, conformément aux règles prévues au règlement de gestion contractuelle, soit celle de la compagnie Daniel Parent arpenteur-géomètre au

montant de 14 000 \$ plus les taxes applicables pour les honoraires professionnels d'arpenteur-géomètre pour la réfection des rues de l'Union et Norton.

Réquisition pour les honoraires professionnels d'ingénierie et de conception pour une étude d'avant-projet pour la réfection des rues de l'Union et Norton

Une étude d'avant-projet pour la réfection des rues de l'Union et Norton doit être effectuée. Une offre a été reçue, conformément aux règles prévues au règlement de gestion contractuelle, soit celle de la compagnie EXP. au montant de 13 900 \$ plus les taxes applicables. Le conseil a accepté cette offre pour les honoraires professionnels d'ingénierie et de conception pour une étude d'avant-projet pour la réfection des rues de l'Union et Norton.

**Administration et conseil**

Modification du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2021

La Ville de Coaticook a adopté lors d'une séance ordinaire de son conseil municipal tenue le 14 décembre 2020, la résolution portant le numéro 20-12-35715, aux fins d'établir le calendrier des séances du Conseil municipal pour l'année 2021. Une élection générale doit avoir lieu le 7 novembre prochain. Conformément aux dispositions de l'article 314.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités du Québec, au cours de la période qui commence à 16 h 30 le trentième jour précédent celui fixé pour scrutin d'une élection générale, le Conseil municipal ne peut siéger que si survient un cas de force majeure nécessitant son intervention. Il n'y aura pas de séances ordinaires du conseil municipal les 12 octobre et 8 novembre 2021.

Le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021, qui se tiendront à 19 h 30, sera modifié comme suit :

Date	Jour	Heure :
9 août	Lundi	19 h 30
13 septembre	Lundi	19 h 30
4 octobre	Lundi	19 h 30
22 novembre	Lundi	19 h 30
13 décembre	Lundi	19 h 30